

PROJET PEDAGOGIQUE
Maison d'Assistants Maternelles
L'Ile Aux Enfants



MAM L'ILE AUX ENFANTS

L'objectif principal de la MAM « L'île Aux Enfants » est d'accueillir dans les meilleures conditions l'enfant dans un environnement :

- adapté à son âge et à sa taille dans lequel il peut évoluer sans danger,
- stable et serein afin qu'il se sente en sécurité aussi bien physique que affective.

Il pourra ainsi s'épanouir dans de bonnes conditions.

Cette sécurité physique et affective facilitera la séparation, aussi bien du côté des parents que du côté de l'enfant, et permettra de passer une journée agréable.

La MAM a dans la mesure du possible l'alimentation issue de l'agriculture biologique ou raisonnée. L'entretien des locaux se fait dans un souci de protection et de respect environnemental afin d'accueillir les enfants dans des locaux sains.

Afin d'offrir un accueil de qualité, nous essayons d'harmoniser et d'équilibrer le groupe. Nous sommes vigilantes sur l'âge des enfants.

Présentation de l'équipe :



Nous sommes 3 assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental du Val d'Oise ;

Nos valeurs, nos attentes, notre accompagnement avec les enfants et les familles sont les mêmes et correspondent à notre objectif initial :

Avoir une bienveillance auprès de tous

- Sylvie Drouet assistante maternelle depuis 2007 je suis maman de 3 grands enfants de 29, 24 et 19 ans. J'aime m'occuper des enfants et ce métier est venu à moi comme une évidence.
Je suis patiente douce, créative et très motivée dans ce magnifique projet. L'épanouissement et le bien être des enfants est mon objectif journalier.
Je suis titulaire du CAP Petite Enfance, du brevet secourisme PSC1, d'une formation en psychomotricité et tout dernièrement de la formation du Langage des Signes.

- Dalila Abdiche, assistante maternelle agréée depuis mars 2013 pour un accueil de 4 enfants. Travailler dans le milieu de la petite enfance à toujours été pour moi une vocation. J'ai débuté mon parcours à l'âge de 21 ans en tant qu'assistante parentale à domicile, puis en qualité d'assistante maternelle agréée en 2013 pour l'accueil de 4 enfants. Cela fait près de 20 ans que j'exerce ce métier passionnant, l'aboutissement de ce projet représente une nouvelle étape dans cette merveilleuse aventure. Douce, attentionnée, créative, chaque jour passé en compagnie des enfants est pour moi un enrichissement quotidien. Etant moi-même mère de 3 enfants, de 18, 17 et 13 ans je suis en permanence à l'écoute des parents.

Je suis titulaire du CAP Petite Enfance, du brevet secourisme PSC1, d'une formation en psychomotricité et tout dernièrement de la formation du Langage des Signes.

- Sophie Charretier Maman de 2 grands garçons c'est à la naissance du 2eme que je me suis orientée vers le métier d'assistante maternelle que j'exerce depuis maintenant 15 ans. J'aime passer du temps avec les petits loulous, leur faire des câlins, jouer avec eux, leur apprendre et leur transmettre bref je les accompagne dans leurs premières années. La MAM est une nouvelle façon d'exercer notre merveilleux métier.

Je suis titulaire du PSC1, d'une formation en psychomotricité et suivi plusieurs réunions débat sur le développement de l'enfant

Suite à une restructuration de l'équipe nous avons décidé de réécrire et d'ajuster le projet pédagogique afin qu'il corresponde au mieux à nos valeurs.

Qu'est-ce qu'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) ?

Une MAM est un lieu d'accueil où plusieurs assistantes maternelles se regroupent afin d'exercer leur profession toutes ensemble.

C'est un mode d'accueil, à mi-chemin entre l'accueil familial d'une assistante maternelle et l'accueil collectif des différentes structures déjà existantes.

Au sein d'une MAM, quatre enfants maximums sont sous la responsabilité d'une assistante maternelle employée par les parents employeurs. Son effectif ne peut excéder 12 enfants simultanés pour 3 assistantes maternelles.

Les Atouts et les particularités de la MAM

C'est un lieu d'accueil entre la collectivité et le domicile avec la particularité de conserver ce lien cocooning entre l'assistante maternelle, l'enfant et la famille.

Un climat de confiance s'installe les familles sont en sécurité et sereines.

Les enfants peuvent évoluer à leur rythme (sommeil, repas, jeux....)

Les familles continuent de bénéficier des aides financières du complément de mode de garde du jeune enfant pour l'emploi d'une assistante maternelle, ainsi que des avantages fiscaux.

La MAM nous apporte un équilibre entre notre vie professionnelle et privée et nous résolvons le problème de l'isolement.

Nos différentes compétences et nos qualités sont mises en valeur, chacune apportant un plus aux autres.

Nos valeurs :

Travaillant ensemble. Et le bien-être de l'enfant étant notre priorité,

nous avons pu confirmer que nous avons les mêmes valeurs éducatives, affectives et morales : S'épanouir, Respecter, se respecter, apprendre, valoriser, grandir, explorer, découvrir, communiquer, observer, comprendre

Ecouter l'enfant et communiquer avec lui selon son âge.

Se mettre à sa hauteur pour lui montrer que nous sommes disponibles et à son écoute. Nous nous assurons d'avoir bien compris sa demande et la reformulons si besoin.

Des règles de vie sont mises en place tel que le respect : de l'adulte vers l'enfant, de l'enfant vers l'adulte, de l'enfant vers l'enfant et du matériel de la MAM

Le respect mutuel entre les familles, les enfants, et les professionnelles. Un espace confidentiel est à disposition des familles et des assistantes maternelles si le besoin d'échanges privés s'en fait ressentir.

Nos personnalités sont complémentaires.

Nous avons suivi plusieurs formations liées à l'accueil du jeune enfant et tenons à actualiser nos connaissances régulièrement par le biais de la formation continue (DIF).

La place des parents à la MAM :

Les parents ont une place essentielle et importante dans la vie de la MAM. Ils adhèrent à notre association et peuvent apporter leur savoir-faire lors de divers ateliers

Les temps d'accueil, point de départ essentiel de la journée, matin et soir sont des moments privilégiés.

Lors du premier contact nous expliquons notre projet, répondons aux questions des familles et faisons visiter les lieux.

A chaque arrivée de l'enfant un temps d'échange est nécessaire pour que la famille nous informe du déroulement de la soirée, de la nuit et de savoir quelle attention particulière nous devons apporter à l'enfant. Il en est de même le soir. En cas d'arrivée et de départ multiple des familles le temps de transmission individuel doit être respecté.

Les familles peuvent si elles le souhaitent amener l'enfant jusqu'à la salle de vie et rester un peu avec lui pour faciliter son arrivée. Un climat de confiance et de sérénité est nécessaire et le temps de séparation n'est pas le même pour tous.

Des moments festifs sont organisés avec la collaboration des familles. Cette année au mois de Juillet nous avons organisé un apéritif dînatoire avec remise symbolique d'un petit diplôme aux futurs écoliers C'est un moment convivial nécessaire pour entretenir un lien entre les familles et les assistantes maternelles. Prochain rendez-vous pour la fin de l'année.

Les parents sont conviés à l'assemblée générale de l'association un échange important pour le bon fonctionnement de la MAM et de nous réitérer leur confiance.

Présentation du lieu d'accueil :

La MAM L'île Aux Enfants se situe en centre-ville au 18 rue des Ecoles à Soisy-sous-Montmorency, proche du parc du Val Ombreux, des écoles Jeanne d'Arc, Emile Roux, du centre de loisir André Normand, de la bibliothèque et de la PMI.

Ce lieu dispose :

- D'une entrée avec casiers nominatifs pour chacun des enfants.
- D'un accueil,
- D'un espace privatif pour les échanges confidentiels
- D'une grande salle de vie,
- De deux plans de change, d'un W.C. adapté aux enfants, et d'un autre pour les assistantes maternelles,
- De trois dortoirs, dont un modulable par cloisons coulissantes
- D'une cuisine,
- Espace buanderie,
- Deux espaces polyvalents (repas, activités créatives, motricité),
- Plusieurs espaces de rangements.

L'Adaptation :



La séparation est une étape qui doit être bien menée et accompagnée.

Avant de débiter l'adaptation proprement dit, plusieurs rencontres sont nécessaires afin de faire connaissance avec l'enfant et sa famille.

Pendant cette période des questions sont posées afin de mieux connaître l'enfant et sa famille, ses rituels, son rythme de sommeil, son régime alimentaire...

Les rencontres se font sur le lieu d'accueil mais aussi par exemple au parc ; cela permet aux familles de nous voir en activité avec les enfants.

Le délai varie suivant l'âge, le stade de développement de l'enfant et la facilité aux parents à confier leur enfant.

L'adaptation s'effectue progressivement sur 2 semaines. Elle peut être plus courte ou plus longue suivant la capacité de l'enfant à s'adapter à son nouvel environnement. Elle est exclusivement faite avec son assistante maternelle référente.

Cette adaptation est indispensable pour l'enfant et sa famille. Celle-ci lui permet de se familiariser à l'équipe petits et grands. Durant Cette période nous prenons connaissances des attentes et des craintes éventuelles des familles, de la place de l'enfant dans sa cellule familiale et à sa capacité de s'adapter à sa référente et au rythme de la MAM.

La séparation se fait ainsi progressivement et dans un climat serein.

Elle permet de mettre en place un sentiment de confiance et de dialogue qui perdure tout au long du contrat.

Un planning est mis en place, à titre indicatif, il est adapté en temps réel au rythme et aux besoins de l'enfant ainsi qu'à la capacité de séparation et l'état émotionnel de chacun.

- 1^{er} jour : 1 heure avec papa ou maman pour échanges d'informations.
- 2^{ème} jour : 1 h avec papa ou maman accueil transmission et 1h seul avec sa référente si l'état émotionnel des parents et de l'enfant le permettent.
- 3^{ème} jour : 30 min transmission et 1h30 seul avec l'équipe pour faire connaissance
- 4^{ème} jour : 15 min transmission et une matinée 3h avec repas
- 5^{ème} jour : 15 min transmission et 4 h avec repas
- 6^{ème} jour : 15 min transmission et journée de 6h avec sieste
- 7^{ème} jour : 15 min transmission et journée de 7h
- 8^{ème} jour : 15 min transmission et journée de 8h
- 9^{ème} jour : 15 min transmission et journée de 9h
- 10^{ème} jour : 15 min transmission et journée de 10h

L'accueil de l'enfant :

L'accueil de l'enfant se fait individuellement et essentiellement par son assistante maternelle référente (celle avec qui le contrat a été signé) et ponctuellement par une autre assistante maternelle (si cette dernière est malade, en retard par délégation ponctuelle et si l'effectif le permet.)

Un temps de transmission pour recueillir les informations de la veille ou du week-end est nécessaire pour le bon déroulement de la journée.

A l'arrivée de l'enfant, on a un échange avec lui, même si indirectement on s'adresse aux parents qui eux nous répondent.

Son manteau et ses chaussures sont rangés dans son casier par l'enfant ou ses parents. Un casier nominatif à teuteutes est disponible à l'entrée, pour celle qui fait le trajet entre la maison et la mam.

L'enfant prend le temps de dire au revoir à ses parents et prend la direction de la salle de vie pour rejoindre les enfants déjà présents. Si le besoin s'en fait ressentir les parents peuvent l'accompagner dans la salle.

Il est mis à disposition des familles un espace confidentiel au sein de la salle de vie. Il est fermé et apte à recevoir des informations privées ou situations particulières. Ceci permet de préserver le bien-être de l'enfant et de sa famille.

Les délégations

La délégation d'accueil permet à une assistante maternelle de déléguer temporairement, avec l'accord des parents, l'accueil d'un enfant à une autre assistante travaillant au sein de la MAM.

Les délégations sont faites dans la journée en fonction des activités proposées et des enfants qui souhaitent les faire.

Les délégations à la journée restent rares et en cas de grande nécessité si l'effectif total par assistante maternelle le permet.

Si une de nous est absente et que l'effectif nécessite 3 assistantes maternelles nous faisons appel à Mme Rousseau Anne Marie qui est habilitée à nous remplacer.

Mme Rousseau vient régulièrement à la MAM pour faire connaissance avec les enfants. Elle vient faire des ateliers avec nous et participe aux différentes festivités. Les familles ont ainsi pu la rencontrer dans différentes occasions (fêtes de Noël, atelier pâtisseries, fête de fin d'année...) l'adaptation se fait donc petit à petit et quand le besoin de sa présence est nécessaire les enfants ne sont pas perturbés.

Quand une de nous est absente, nous informons les familles que Mme Rousseau peut venir nous remplacer, s'il le souhaite, et participe au fonctionnement journalier de la MAM. Elle fait les accueils, gère les enfants de l'assistante maternelle absente, et les départs.

La place du doudou et /ou tétine au sein de la MAM :

Ce sont des objets importants au moment de la séparation, ainsi que pour les instants de décharges émotionnelles



L'enfant va pouvoir les ranger ou aller les chercher lui-même dans l'espace doudou tétine personnalisé à sa guise (range doudou/tétine, qui restent à la mam, murale avec pochette individuelle). Pour les enfants n'ayant pas acquis la marche ils seront prêts d'eux à disposition.

Ils sont les alliés des gros chagrins et des angoisses

Avant chaque sieste chaque enfant va chercher seul ou accompagné son doudou et ou sa tétine. Leurs présences est souvent requise pour l'endormissement.

Le sommeil :



Le sommeil est un besoin essentiel chez le jeune enfant. Il est réparateur et favorise le développement physique de l'enfant.

Notre rôle est essentiel afin de connaître et de respecter le rituel de l'endormissement de chacun.

Au moment d'aller dormir les enfants autonome se déshabille, prennent leur doudou et /ou tétine et se dirige vers le dortoir, où nous les installons confortablement.

Pour les plus petits, après les avoir changé et déshabillé nous leur donnons leur doudou et/ou tétine et les mettons dans leur lit en mettant en place pour chacun leur rituel, (caresse sur la tête, parole réconfortante et rassurante...). Ils dorment avec une gigoteuse plus ou moins chaude suivant la saison.

Le rideau est tiré pour faire une pénombre et se mettre en condition de repos ou de sommeil.

Nous surveillons très régulièrement les chambres et restons jusqu'à l'endormissement si nécessaire

Les grands sont mis sur des couchettes avec une petite couverture ou gigoteuse si besoin.

Le réveil se fait au fur et à mesure, selon chaque rythme.

Si un enfant ne veut pas dormir nous le gardons à côté de nous, il arrive que certains enfants (malade, inquiet...) fassent la sieste dans l'espace bibliothèque avec notre présence.

Les repas :

Ils se prennent en plusieurs services dans l'espace polyvalent n°1, un lieu sécurisé et adapté aux enfants.

Dans un premier temps, nous faisons manger les tous petits dans la salle de vie, ce qui permet aux grands de continuer à jouer sous notre surveillance.

Les repas sont pris dès que l'enfant nous le réclame. Les bébés mangent par deux (un chacune) pour favoriser le contact et l'échange avec l'adulte.

Une fois que tous les petits ont mangé on installe avec l'aide des grands la table, on s'installe tous ensemble pour partager le repas, moment de convivialité, d'échanges et de partage. Le repas est animé par les discussions des petits et grands.

Pour faire participer les tous petits (mis dans les chaises hautes en sécurité) on leur donne un petit quelque chose à grignoter (fruits dans le filet, pain...).

Les repas sont préparés le matin même par celle qui arrive en premier avant l'arrivée des enfants ou si on est trois une se détache avant que le 9^{ème} enfant arrive tout en respectant l'accueil de nos contrats.

Ils sont variés et équilibrés sur la semaine. La découverte des fruits et légumes se fait au quotidien. Ils sont dans la mesure du possible issus de l'alimentation bio ou de l'agriculture raisonnée. Les régimes spécifiques sont respectés ainsi que les restrictions alimentaires.

Pour les petits la diversification se fait en collaboration avec les familles.

Pour apprendre l'hygiène aux enfants, ils passent avant et après chaque repas au lavabo adapté à leur taille, pour bien se laver les mains.

Afin de développer l'autonomie de l'enfant, le mettre en valeur, valoriser l'estime de soi..., il est proposé aux enfants de dresser la table, répartir le pain, mettre les serviettes et de débarrasser la table.



Les changes :



Tout comme le repas, le change est un moment privilégié de communication et d'échanges. Il est avant tout un besoin physiologique pour l'enfant et une sensation de bien-être. Il est également essentiel à son développement physique et psychologique qui l'amène en grandissant à l'apprentissage de la propreté et au respect des règles d'hygiènes.

Nous disposons de deux plans de change.

Les changes sont faits selon les besoins de chaque enfant. Pour les plus grands un escalier leur permet d'y monter seul sous notre surveillance.

Pour les enfants propres et ceux qui sont en cours d'acquisition de la propreté, des toilettes adaptés ainsi que des pots sont mis à leur disposition. Une barrière de sécurité et néanmoins mise pour éviter l'accès aux toilettes aux bébés qui adorent jouer avec l'eau, et dérouler le papier toilette.

Pour apprendre l'hygiène aux enfants, ils passent avant et après au lavabo adapté à leur taille, pour bien se laver les mains.

Les jeux :



Ce sont des moments de plaisir et de détente pour les enfants. Des espaces de jeux libres sont mis à leur disposition sous notre regard bienveillant. L'enfant peut manipuler librement les jeux pour diversifier ses activités suivant ses besoins et ses envies du jour.

Nous présentons certains ateliers, ils leurs sont proposés mais jamais imposés. Quelques exemples détaillés plus bas comme la cuisine, motricité...

Nous faisons des groupes suivant le besoin, la personnalité et l'humeur du jour des enfants. Notre rôle étant de comprendre et de satisfaire l'enfant tout au long de la journée.

Les activités sont mises en place par avance mais cependant peuvent évoluer suivant l'ambiance et l'envie du jour (des enfants ou des assistante maternelle).

Nous sommes réparties dans les espaces afin d'observer, de rassurer, d'aider et d'accompagner les enfants dans leur jeu. Cette présence permet aussi de désamorcer les conflits et si besoin de moduler les groupes.

Afin d'organiser au mieux les activités de la journée et d'optimiser le bruit nous avons réparti différents espaces de jeux et d'activités comme suit :

➤ Dans l'espace de vie :



- Espace bébé, cet espace au sol, recouvert de tapis et sécurisé par des barrières. Il offre aux bébés un lieu d'éveil adapté à leur âge et sécurisant avec des tapis d'éveil, tableau activité, hochets, miroir, arche d'éveil, livre en tissus... Il permet un échange entre l'adulte et le bébé afin de développer sa motricité. Nous profitons de ces instants pour observer leur évolution et leurs besoins. Très vite l'enfant part évoluer dans la salle de vie sous notre surveillance.

- Un coin cocon est mis en place dans la salle de vie, il permet à l'enfant d'aller s'y poser ou choisir et feuilleter un livre. Certains ouvrages sont mis à disposition pour permettre la manipulation et permis d'être froisser voir plus.

- 3 Espaces d'imitation sont répartis dans la salle de vie un pour ce qui concerne les poupées, un pour les garages et les établis de bricoleur, et un pour l'espace dinette et cuisine. Chaque enfant a le libre choix de passer d'un espace à l'autre.

- Espace construction et emboîtement pour laisser libre court à l'imagination de l'enfant ; ce lieu est mis à l'écart pour permettre la création puis destruction de leurs œuvres. Les plus petits participent volontairement à la destruction.

- Espace tables d'éveil

➤ Dans la salle polyvalente N°1 :



En dehors des repas, cette salle est réservée pour les activités culinaires qui sont susceptibles de salir l'espace, le transvasement, les jeux d'eau.

Il est utilisé pour le parcours de motricité et les pousses pouces pour éviter de blesser les petits.

Exemple d'un atelier cuisine :

La recette est expliquée aux enfants, nous présentons les ingrédients et leur permettons de les manipuler et de les goûter. Les enfants réalisent le gâteau avec notre aide si besoin. Nous (assistante maternelle) le mettons à cuire, une fois refroidi le gâteau est partagé au moment du goûter.

Cette activité a permis de développer l'écoute, la parole, de suivre une consigne, l'autonomie, le partage, la motricité fine....

Cet espace d'activités est bien évidemment sécurisé, homologué et aux normes de sécurité.

➤ **Dans la salle polyvalente N°2 :**

Cet espace sert aussi de salle de motricité, pendant la sieste des petits par exemple, aménagée suivant l'âge des enfants.



D'autres activités sont proposées régulièrement afin de varier les plaisirs et la découverte : ma motricité fine, activités manuelles, créativité, jeu sensoriel....

Avant l'activité nous sécurisons l'espace et nous rappelons aux enfants les consignes et les interdits.

Il est accessible avec une assistante maternelle pour 4 enfants et à tour de rôle. Si plusieurs enfants sont intéressés nous faisons un roulement afin de tous les satisfaire.

Les sorties :

Chaque sortie est pensée dans le but de découvrir, d'apprendre, de s'amuser, de grandir... Nous proposons des sorties :

- au parc pour développer la motricité et la découverte d'un nouvel espace,
- la ferme pédagogique pour le contact avec les animaux,
- le marché pour découvrir les aliments, apprendre de nouveaux mots et s'exprimer,
- le relais d'assistante maternelle pour garder le contact et échanger avec d'autres enfants, découvrir d'autres activités....

Avant chaque sortie, les consignes de sécurité sont rappelées à tous, petits et grands.

Pour les enfants qui lâchent facilement la poussette et pour assurer leur sécurité, nous y avons installé des attaches poussettes qui se fixent aux poignées, refaire un lacet, moucher un enfant.... devient du coup plus serein pour tous.

Les enfants sont installés dans les deux poussettes quadruples, et une double avec deux grands

Les sorties se font en majorité et en priorité à pieds, mais peuvent se faire en voiture suivant les distances et le temps. Il est bien évident que les assurances voitures sont souscrites et en cours de validité. Chaque véhicule est équipé de sièges autos homologués, adaptés au poids et à l'âge de l'enfant, les moins de 15 mois sont dos à la route.

Si la météo le permet les sorties sont quotidiennes afin de permettre aux enfants de prendre un bon bol d'air, de se décharger, de se socialiser, de prendre du plaisir à découvrir le monde extérieur.

Celles-ci se font en respectant le rythme de chaque enfant et leur âge. Plusieurs groupes peuvent sortir en décalés et à des endroits différents.

